



L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ DE LA RECHERCHE AU CANADA, 2025

**Aaron Mauro, professeur associé en médias numériques,
Département des sciences humaines numériques de
l'Université Brock, Canada**



L'état de la sécurité de la recherche au Canada, 2025

Juin 2025

Dr Aaron Mauro, professeur associé en médias numériques, département des sciences humaines numériques de l'Université Brock, Canada

Cette publication est disponible en ligne à l'adresse suivante

<https://ospolicyobservatory.uvic.ca/l-etat-de-la-securite-de-la-recherche-au-canada-2025/>



Cette œuvre est placée sous [Licence Internationale Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.](#)

RÉSUMÉ

Ce court guide stratégique s'inscrit dans le prolongement du document précédent « La sécurité de la recherche et la science ouverte au Canada », publié en 2023. Cette version mise à jour aborde les menaces croissantes qui pèsent sur les écosystèmes de recherche canadiens en raison de l'espionnage étranger, des tensions géopolitiques (p. ex., la Chine, la Russie) et de la politisation du milieu universitaire. Le gouvernement fédéral a instauré des lignes directrices plus strictes par l'intermédiaire des Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche (LSNRP), un Centre de sécurité de la recherche financé à hauteur de 12,6 millions de dollars et d'outils comme le Formulaire d'évaluation des risques de six pages pour évaluer les partenariats impliquant des technologies sensibles (IA, informatique quantique) ou des entités à haut risque (États sanctionnés, institutions influencées par l'État). Les chercheurs doivent trouver un équilibre entre conformité et collaboration ouverte, tout en naviguant dans les incertitudes entourant les technologies à double usage, l'ingérence étrangère et les pressions idéologiques. Le contexte américain, marqué par des avertissements aux voyageurs pour les chercheurs vulnérables, une application militarisée des lois sur l'immigration (p. ex., la compétence étendue de l'ICE) et des atteintes à la liberté académique, met en évidence les vulnérabilités de l'économie du savoir mondiale. Le Canada cherche à atténuer les risques par des examens de sécurité tout en préservant l'autonomie des chercheurs. Cependant, des tensions persistent entre les impératifs de sécurité nationale et les valeurs démocratiques comme l'équité, l'inclusion et la liberté de recherche. Alors que la polarisation politique et la désinformation alimentée par l'IA transforment le paysage de la recherche, les universités sont confrontées à un défi crucial : préserver l'innovation sans entraver la coopération internationale ni la liberté académique.

L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ DE LA RECHERCHE AU CANADA, 2025

Dr Aaron Mauro, professeur associé en médias numériques, Département des sciences humaines numériques de l'Université Brock, Canada

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	2
Préambule.....	4
Les risques de la recherche en économie d'affinité (friendshoring)	5
Protéger les personnes, les idées et les infrastructures	8
Évaluation des risques de recherche	11
Collecte et collaboration de renseignements de sources ouvertes	13
Ressources supplémentaires	16

PRÉAMBULE

La sécurité de la recherche au Canada est régie par quelques faits majeurs : la technologie de pointe, le bassin de talents et la démocratie du Canada en font une cible pour l'espionnage étranger (criminel, étatique, privé). Par conséquent, le gouvernement fédéral et les services de sécurité ont exprimé des inquiétudes quant aux menaces à l'intégrité de la recherche et à la sécurité nationale, ce qui a donné lieu à de nouvelles lignes directrices pour la protection de la recherche et la réglementation des collaborations étrangères.

Bien que ces mesures visent à protéger les informations sensibles, elles ont créé une incertitude chez les chercheurs quant à la manière de gérer les partenariats internationaux. La pandémie de COVID-19 a exacerbé ces inquiétudes, entraînant des directives plus strictes et une surveillance accrue des projets de recherche. Les universités sont confrontées à de nouvelles règles concernant les technologies à double usage (économique/militaire), les infrastructures critiques et la recherche sur les données humaines.

Dans ce qui a été décrit comme une « nouvelle ère de sécurité de la recherche », les chercheurs s'inquiètent de maintenir la liberté académique tout en adhérant aux directives de sécurité nationale, et certains craignent un retour au profilage de l'ère McCarthy basé sur la nationalité ou l'origine ethnique.¹ Cependant, les nouvelles caractéristiques de la sécurité de la recherche continueront d'évoluer rapidement, parallèlement à la polarisation politique et aux changements technologiques, tels que les masters de droit et autres outils d'IA, qui contribuent à amplifier la désinformation extrémiste en ligne. Alors que les conflits multinationaux font rage en Palestine et en Ukraine, les tensions géopolitiques croissantes entre les grandes puissances et les guerres commerciales représentent la tendance actuelle à mettre fin à la mondialisation et aux efforts de maintien de la paix de l'après-guerre. Les menaces plus vastes à l'économie et à la sécurité nationale posées par le parti unique au pouvoir en Chine (ainsi que celles en Corée du Nord, en Iran et en Russie) ont accru la sensibilisation à la sécurité de l'écosystème de recherche canadien.²

À mesure que les règles et les directives deviennent plus claires, les universités devraient s'efforcer de les mettre en œuvre sans entraver la qualité des recherches ni

¹Brian Owens, « La sécurité nationale et la recherche font-ils bon ménage ? », *University Affairs / Affaires Universitaires*, 14 juin 2023 : <https://www.affairesuniversitaires.ca/articles-de-fond-fr/la-securite-nationale-et-la-recherche-font-ils-bon-menage/>

²Gouvernement du Canada, « La Loi sur le renseignement national de la Chine et l'avenir des rivalités avec le pays sur le plan du renseignement », Service canadien du renseignement de sécurité, 17 mai 2018 : <https://www.canada.ca/fr/service-renseignement-securite/organisation/publications/la-chine-a-le-rede-la-rivalite-strategique/la-loi-sur-le-renseignement-national-de-la-chine-et-l-avenir-des-rivalites-avec-le-pays-sur-le-plan-du-renseignement.html>

violer les principes d'équité et d'inclusion. Ce guide politique s'inscrit dans le prolongement du document précédent « [La sécurité de la recherche et la science ouverte au Canada](#) » publié en 2023.³ Cette version mise à jour résumera le modèle de menace actuel pour les chercheurs et le paysage politique requis pour la conformité en matière de sécurité.

LES RISQUES DE LA RECHERCHE EN ÉCONOMIE D'AFFINITÉ (FRIENDSHORING)

Les chercheurs doivent se considérer comme une caractéristique et une fonction des économies avancées, où les produits de la recherche stimulent la croissance économique et atténuent les conséquences sociales, culturelles et environnementales du progrès. Le passage à des relations économiques « nearshore » ou « friendshore » est directement motivé par les troubles civils qui secouent des pays comme le Moyen-Orient, l'Ukraine, la Russie et les États-Unis.⁴ En 2022, Janet Yellen a inventé le terme « friendshoring » pour décrire une démarche visant à former des chaînes d'approvisionnement économiques au sein de démocraties partageant les mêmes idées.⁵ Ce qui est désormais défini comme la doctrine (Cristia) Freeland limiterait le commerce avec les autocraties et encouragerait les « États intermédiaires » à adopter les valeurs démocratiques.⁶

Dans leur évaluation de la soi-disant doctrine Freeland, Kerry Buck et Michael Manulak estiment qu'une telle approche risque d'aliéner les nations et de saper davantage la coopération mondiale :

Alors que le monde se dirige, peut-être inévitablement, vers une concurrence stratégique croissante, la vision de Freeland pourrait facilement être interprétée

³Caroline Winter, « La sécurité de la recherche et la science ouverte au Canada », *Open Scholarship Policy Observatory*, 17 novembre 2023 : <https://ospolicyobservatory.uvic.ca/la-securite-de-la-recherche-et-la-science-ouverte-au-canada/> .

⁴Olivia Dobson et Patrick Roberts, « La montée des risques politiques éclipse le changement vers l'économie d'affinité », 18 janvier 2024 : <https://www.maplecroft.com/products-and-solutions/sustainable-supply-chain/insights/rising-political-risks-overshadow-friendshoring-shift/>.

⁵Atlantic Council, « Janet Yellen sur les prochaines étapes des sanctions contre la Russie et des chaînes d'approvisionnement « friend-shoring », 13 avril 2022 : [La secrétaire au Trésor américaine, Janet Yellen, parle des prochaines étapes concernant les sanctions contre la Russie et le rapatriement des chaînes d'approvisionnement par les amis.](https://www.atlanticcouncil.org/blogs/australia/2022/04/13/janet-yellen-on-the-next-steps-for-sanctions-against-russia-and-the-friend-shoring-of-supply-chains/)

⁶Kerry Buck et Michael W. Manulak, « La politique étrangère du Canada : l'économie d'affinité ? » *Policy: Canada Politics and Public Policy*, 29 octobre 2022 : <https://www.policymagazine.ca/friend-shoring-canadas-foreign-policy/>.

d'une manière qui risque d'exacerber la polarisation, de saper les organisations multilatérales et les règles internationales.⁷

Les universités sont des organisations multilatérales qui coopèrent pour innover, créer et critiquer de manière collaborative, ouverte et sociale. Rompre la coopération internationale avec les universités de recherche et autres partenariats universitaires risque de consolider le pouvoir autoritaire car, comme l'expliquait Peter Beinart en 2018, les sanctions « érodent les habitudes et les capacités nécessaires au maintien de la démocratie libérale à long terme ».⁸ Alors que de nombreuses juridictions éducatives sont confrontées à l'ingérence du gouvernement pour des raisons idéologiques et économiques, les chercheurs canadiens sont particulièrement exposés aux attaques idéologiques contre les établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis.

La situation sécuritaire aux États-Unis continue d'évoluer. L'annonce de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) publiée le 15 avril 2025, déconseille les voyages non essentiels aux États-Unis. De plus, l'ACPPU recommande une « prudence particulière » à toute personne appartenant aux catégories suivantes :

- Les citoyens ou résidents d'un pays identifiés dans les médias comme étant susceptibles d'être soumis à une interdiction de voyager
- Les citoyens ou résidents d'un pays où il existe des tensions diplomatiques avec les États-Unis
- Les voyageurs munis de tampons de passeport attestant d'un voyage récent dans des pays susceptibles d'être soumis à une interdiction de voyager ou dans lesquels il existe des tensions diplomatiques avec les États-Unis
- Ceux qui ont exprimé des opinions négatives sur l'administration américaine actuelle ou sur ses politiques (j'adore celle-ci)
- Ceux dont les recherches pourraient être perçues comme étant en contradiction avec la position de l'administration américaine actuelle
- Les voyageurs transgenres ou dont les documents de voyage indiquent un sexe autre que celui qui leur a été attribué à la naissance⁹

Cet avertissement est venu rappeler avec force la vulnérabilité des travailleurs de la connaissance dans l'économie du savoir face aux changements politiques. Cependant, le Canada n'est pas à l'abri de ces forces. Alex Usher décrit les défis de la politisation

⁷Ibid.

⁸Peter Beinart, « Comment les sanctions alimentent l'autoritarisme », *The Atlantic*, 5 juin 2018 : <https://www.theatlantic.com/international/archive/2018/06/iran-sanctions-nuclear/562043/>.

⁹Association canadienne des professeures et professeurs d'université, « Supplément de 2025 à l'Avis de l'ACPPU aux voyageurs à destination des États-Unis », Note d'information, 15 avril 2025 : <https://www.caft.ca/wp-content/uploads/2025/04/acppu-Supplement-de-2025-a-lAvis-de-lACPPU-aux-voyageurs-a-destination-des-Etats-Unis-2025-04.pdf>.

des universités. Alors que des pays comme la Chine et la Russie « resserrent leur emprise sur l'enseignement supérieur, non pas par polarisation, mais parce qu'ils perçoivent le monde universitaire comme une menace », Usher nous rappelle que le Canada n'est pas à l'abri de ces forces, où l'Ontario défend de manière performative la liberté d'expression des commentateurs de droite¹⁰ et l'Alberta milite pour la fermeture des programmes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) dans les universités¹¹ : « Nous ne sommes pas à l'abri de cela », explique Usher, « mais les pressions ici sont moins extrêmes » que dans les pays autocratiques à gouvernement unique.¹²



Publicité ICE publiée sur X, anciennement Twitter (2025)

Ce contexte explique la place du Canada dans le marché mondial des idées, mais il constitue aussi un moment de témoignage face aux changements politiques,

¹⁰James L. Turk « Une crise fabriquée : le mandat troublant du gouvernement Ford en matière de liberté d'expression », *Questions académiques : Journal de l'enseignement supérieur de l'OCUFA*, 2018 : <https://academicmatters.ca/une-crise-fabriquee-le-mandat-troublant-de-liberte-d-expression-du-gouvernement-ford/>.

¹¹Hannah Liddle, « Équité, diversité et inclusion : virage terminologique pour l'Université de l'Alberta », *University Affairs / Affaires Universitaires*, 28 janvier 2025 : <https://www.affairesuniversitaires.ca/actualites/equite-diversite-et-inclusion-virage-terminologique-pour-luniversite-de-lalberta/>

¹²Alex Usher, « Où se situe le Canada dans les tendances mondiales avec Alex Usher », balado The World of Higher Education, 9 janvier 2025 : <https://higheredstrategy.com/where-canada-lies-in-global-trends-with-alex-usher/>.

économiques et idéologiques rapides. Conformément à ces changements, le gouvernement des États-Unis supprime depuis l'élection présidentielle de 2024 les documents publics qui ne correspondent pas à sa vision du pays.¹³ La sécurité de la recherche et des chercheurs est une question cruciale aujourd'hui, alors que les Marines et la Garde nationale américains sont déployés à Los Angeles contre les citoyens américains.¹⁴ Les Marines et la Garde nationale sont vraisemblablement déployés pour protéger les agents de l'Immigration Customs Enforcement (ICE) afin d'appréhender les immigrants illégaux, mais l'administration actuelle de l'ICE inclut « les personnes, l'argent, les produits » ainsi que les « idées » dans sa juridiction, comme cela a été présenté dans une publicité sur X, anciennement Twitter, en avril de cette année.¹⁵ Les universitaires devraient écouter ce que leur dit l'administration américaine. Le savoir et les travailleurs de la connaissance peuvent être réglementés et limités par les forces de l'ordre. Lorsque des chercheurs visent à collaborer avec des homologues basés aux États-Unis, des idées sensibles peuvent être examinées par les forces de l'ordre ou l'armée américaines.

PROTÉGER LES PERSONNES, LES IDÉES ET LES INFRASTRUCTURES

À l'heure actuelle, il est important de noter que les échanges universitaires diffèrent des échanges économiques. Les États-Unis demeurent un moteur essentiel de la recherche scientifique à l'échelle mondiale, malgré les récentes attaques contre ses institutions les plus prestigieuses et productives comme Columbia et Harvard. La « Lettre envoyée à Harvard » énonce clairement les objectifs de l'administration américaine actuelle pour l'enseignement supérieur et l'ensemble de la recherche aux États-Unis, centrés sur la « diversité des points de vue ».¹⁶ N'étant rien de plus qu'un sifflet d'alarme pour l'ingénierie idéologique d'extrême droite de l'enseignement

¹³Rachel Santarsiero (éd.), « Disparition des données : l'administration Trump supprime les informations climatiques des sites web gouvernementaux », *Archives de la sécurité nationale*, 6 février 2025 : <https://nsarchive.gwu.edu/briefing-book/climate-change-transparency-project-foia/2025-02-06/disappearing-data-trump>; et Kathryn Palmer, « Préserver les données fédérales que Trump tente de purger » Inside Higher Ed., 10 juin 2025 : <https://www.insidehighered.com/news/government/science-research-policy/2025/06/10/preserving-federal-data-trump-trying-purge>.

¹⁴Eleanor Watson, « 700 Marines arrivent dans la région de Los Angeles au milieu des manifestations de l'ICE alors que Newsom dépose une plainte pour bloquer leur déploiement », CBS News, 10 juin 2025 : <https://www.cbsnews.com/news/marines-high-alert-deploy-los-angeles-ice-protests/>.

¹⁵Ali Bianco, « L'ICE affirme que son travail est d'empêcher les « idées » illégales de traverser la frontière dans un post X depuis supprimé », *Politico*, 10 avril 2025 : <https://www.politico.com/news/2025/04/10/ice-speech-censorship-007886>.

¹⁶Josh Gruenbaum, Sean R. Keveney et Thomas E. Wheeler, « Lettre à Alan M. Garber, président de l'université Harvard », 11 avril 2025. <https://www.harvard.edu/research-funding/wp-content/uploads/sites/16/2025/04/Letter-Sent-to-Harvard-2025-04-11.pdf>

supérieur, la « diversité des points de vue » vise à effacer des générations de recherche et d’érudition fondées sur le principe de l’après-guerre selon lequel la réduction des risques, la compréhension interculturelle et la compassion sont les fondements d’une société stable et pacifique. Si les chercheurs canadiens ne collaborent pas avec les centres d’excellence américains dès maintenant, ils risquent d’isoler leurs collègues au moment où ils ont le plus besoin de notre soutien pour maintenir les habitudes et les capacités nécessaires à la pérennité d’une tradition scientifique.

Si la culture de sécurité fonctionne comme une « expression de valeurs », ces valeurs doivent également refléter notre engagement commun en faveur d’une recherche ouverte et sociale.¹⁷ La valeur des données, des idées et des arguments sera validée et étayée par l’évaluation par les pairs, l’utilité et la valeur économique. La valeur que nous accordons à nos personnes et à nos biens peut s’exprimer par la manière dont nous leur offrons la sécurité.

Le gouvernement canadien a alloué 12,6 millions de dollars sur cinq ans (plus 2,9 millions de dollars par la suite) dans le budget de 2022 à la création du Centre de sécurité de la recherche, sous l’égide de Sécurité publique Canada. Ce centre vise à protéger la recherche nationale au moyen d’examens de sécurité, d’orientations stratégiques et de collaborations avec les établissements universitaires. Le Centre de sécurité de la recherche gère un réseau national de six conseillers régionaux couvrant l’ensemble des provinces et territoires, appuyés par un centre central à Ottawa, afin de fournir un soutien et une expertise localisés sur la recherche technologique sensible et les affiliations préoccupantes. Il favorise un environnement d’innovation sécurisé en proposant des ateliers, des conseils techniques, un accès aux services fédéraux et en favorisant un équilibre entre la collaboration universitaire ouverte et la protection contre les transferts illicites de connaissances.¹⁸

Le cadre canadien de gestion des risques pour la sécurité nationale dans les collaborations de recherche internationales ou nationales a été défini dans les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche (LDSNPR),

¹⁷Aaron Mauro, « La culture de sécurité comme expression des valeurs », Pop! n° 5 (2023).
<https://doi.org/10.54590/pop.2023.003>

¹⁸Gouvernement du Canada. « À propos du Centre de la sécurité de la recherche », 9 avril 2024 :
<https://www.canada.ca/fr/services/defense/recherchesecurite/apropos.html>.

Si la culture de la sécurité fonctionne comme une « expression de valeurs », ces valeurs doivent également refléter notre engagement commun en faveur d'une recherche ouverte et sociale. [...] Ce que nous apprécions et les personnes que nous apprécions peuvent s'exprimer par la manière dont nous assurons leur sécurité.

introduites en 2021 par le gouvernement canadien.¹⁹ Le cadre de LDSNPR vise à concilier la collaboration ouverte en matière de recherche et les garanties de sécurité nationale. Il met l'accent sur le respect des exigences légales, comme la Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée (LMTEC) en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation (LLEI), qui régit des domaines sensibles comme les technologies nucléaires, chimiques, biologiques, radiologiques et spatiales. Les partenariats à haut risque – ceux impliquant des entités sanctionnées, des pays figurant sur la Liste des pays visés du Canada ou

des recherches à double usage ayant des applications militaires potentielles – sont soumis à une surveillance plus stricte, notamment l'obtention obligatoire de permis d'exportation et d'autorisations d'organismes gouvernementaux comme Affaires mondiales Canada. Les technologies émergentes à « double usage » (dont les distinctions entre civils et militaires sont floues) sont signalées comme sensibles, ce qui oblige les chercheurs à se tenir informés de l'évolution de la réglementation.

Bien que le cadre de LDSNPR souligne que « les partenariats internationaux sont une composante essentielle de la recherche universitaire ouverte et collaborative au Canada », ces lignes directrices soulignent également l'importance d'évaluer les risques liés aux partenaires, comme les entités publiques ou influencées par l'État qui pourraient privilégier les objectifs idéologiques d'un gouvernement au détriment de la recherche et de la découverte ouvertes. Les établissements manquant d'autonomie présentent des risques plus importants en raison de leur conformité potentielle à des mandats juridiques étrangers exigeant le transfert de connaissances. Il est conseillé aux chercheurs d'évaluer les liens de leurs collaborateurs avec des gouvernements, des armées ou des services de renseignement étrangers et de gérer les conflits d'intérêts. Le cadre de LDSNPR souligne le rôle du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et des évaluations de cybersécurité dans l'identification des menaces mondiales, tout en soulignant que ces lignes directrices s'appliquent de manière générale plutôt que de cibler des pays en particulier. Le respect des cadres juridiques comme la Loi sur la production de défense et le Programme des marchandises

¹⁹Innovation, Sciences et Développement économique Canada, « Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche », Science.gc.ca, janvier 2024 :

<https://science.gc.ca/site/science/fr/protegez-votre-recherche/lignes-directrices-outils-pour-mise-oeuvre-securite-recherche/lignes-directrices-securite-nationale-pour-partenariats-recherche>. Voir aussi :

<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/trnsprnc/brfng-mtrls/prlmntry-bndrs/20240813/03-fr.aspx>.

contrôlées est essentiel pour atténuer les risques liés au vol de connaissances ou à la diffusion non autorisée de technologies.

ÉVALUATION DES RISQUES DE RECHERCHE

Le cadre de LDSNPR sert d'introduction au « Formulaire d'évaluation des risques », un formulaire PDF remplissable de six pages, divisé en cinq sections.²⁰ Ce formulaire d'évaluation des risques est un outil conçu pour évaluer les risques pour la sécurité nationale associés aux partenariats de recherche, tels que décrits dans les Lignes directrices canadiennes en matière de sécurité nationale. Ce formulaire constitue un point de départ pour évaluer les recherches sensibles et aider les membres de l'appareil canadien de sécurité à évaluer les risques relatifs liés à la recherche. Il exige des demandeurs qu'ils fournissent des renseignements détaillés sur le domaine de recherche proposé et les organisations partenaires afin d'identifier les vulnérabilités potentielles telles que l'ingérence étrangère, l'espionnage ou le vol de propriété intellectuelle. Le formulaire définit les « organisations partenaires » au sens large, y compris les entités qui contribuent financièrement, partagent leur expertise, participent aux activités de recherche ou aident à traduire les résultats en résultats. Les risques sont évalués en fonction de la possibilité que les partenariats renforcent les capacités des États hostiles (p. ex., militaires ou de renseignement) ou compromettent les infrastructures essentielles canadiennes et la protection des données sensibles. Il est important de noter que le formulaire ne sert pas à vérifier la conformité aux exigences légales, mais plutôt à évaluer le profil de risque global d'un projet.

The screenshot shows the online version of the Canadian Risk Assessment Form. At the top left is the Canadian flag. Next to it are the logos for Innovation, Sciences et Développement économique Canada and Innovation, Science and Economic Development Canada. To the right is a message "Protégé une fois rempli". Below these are three buttons: "Sauvegarder" (Save), "Imprimer" (Print), and "Réinitialiser" (Reset). The main title is "Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche" and "Formulaire d'évaluation des risques". Below the title is a form with three fields: "Nom de famille du demandeur", "Initiale(s) de tous les prénoms du demandeur", and "Organisme qui administre la subvention". A section titled "Introduction" follows, containing a paragraph about the purpose of the form and a note about the term "organisme partenaire". Another paragraph describes the types of information requested. At the bottom, a note states that the term "organisme partenaire" refers to all organizations involved.

Le formulaire d'évaluation des risques est disponible [en ligne](#).

²⁰ Voir <https://science.gc.ca/site/science/fr/protegez-votre-recherche/lignes-directrices-outils-pour-mise-oeuvre-securite-recherche/lignes-directrices-securite-nationale-pour-partenariats-recherche/formulaire-devaluation-risques-lignes-directrices-securite-nationale-pour-partenariats>.

Le formulaire d'évaluation des risques met l'accent sur la diligence raisonnable pour toutes les parties prenantes engagées dans des partenariats nationaux, internationaux ou multinationaux. Il s'applique à toute personne ou institution administrant des subventions et encourage l'adoption de stratégies proactives d'atténuation des risques. **En remplissant le formulaire, les utilisateurs contribuent à garantir que la recherche collaborative n'expose pas par inadvertance les projets – ou l'écosystème d'innovation plus large du Canada – à des menaces telles que le transfert non autorisé de connaissances ou l'ingérence d'acteurs étrangers.** Les informations collectées sont strictement utilisées à des fins d'évaluation interne des risques, en mettant l'accent sur l'équilibre entre la collaboration internationale et les impératifs de sécurité nationale.

La collecte de renseignements de source ouverte (OSINT) est un processus par lequel un chercheur peut collecter autant de données publiques que possible pour déterminer la crédibilité et le risque associés à une organisation de recherche. Le document *Faire preuve de diligence raisonnable en utilisant des renseignements de sources ouvertes afin de protéger les partenariats de recherche* fournit un guide complet qui explique comment utiliser des renseignements de sources ouvertes en faisant preuve de diligence raisonnable pour protéger les partenariats de recherche, en mettant l'accent sur les méthodes permettant d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les risques grâce à des informations accessibles au public.²¹ Il décrit les outils pour les dossiers d'entreprise (par exemple, SEDAR, EDGAR, Open Corporates),²² dont plusieurs sont gratuits, pour vérifier la légitimité et les structures de propriété des organisations partenaires à l'échelle mondiale. Le guide met l'accent sur les approches systématiques : utiliser des contrôles pour affiner les résultats de recherche, prendre des décisions fondées sur des données probantes, documenter clairement les résultats pour communiquer efficacement les risques et éviter les spéculations en ancrant les conclusions dans des données vérifiées. Il souligne également l'importance de cadres logiques d'évaluation des risques (p. ex., « expériences de réflexion en panel ») et insiste sur le fait que la diligence raisonnable est itérative, nécessitant une documentation complète à des fins de responsabilisation et de référence ultérieure. Destiné aux chercheurs, aux administrateurs et aux professionnels du transfert de

²¹Innovation, Sciences et Développement économique Canada, « Exécution d'une diligence raisonnable en matière de sources ouvertes pour la protection des partenariats de recherche », Science.gc.ca, janvier 2022 : <https://science.gc.ca/site/science/fr/protegez-votre-recherche/lignes-directrices-outils-pour-mise-oeuvre-securite-recherche/faire-preuve-diligence-raisonnable-utilisant-renseignements-sources-ouvertes/faire-preuve-diligence-raisonnable-utilisant-renseignements-sources-ouvertes>.

²²Respectivement, SEDAR (Système électronique de données, d'analyse et de recherche) est offert par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ; EDGAR (Collecte, analyse et recherche de données électroniques) est offert par la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis ; OpenCorporates est une société certifiée B Corp fournissant des données fiables sur les sociétés enregistrées à l'échelle mondiale.

technologie, le guide s'aligne sur les efforts du Canada pour protéger la propriété intellectuelle et les programmes de recherche dans les partenariats collaboratifs, tout en conciliant transparence et considérations de sécurité nationale.

Les lignes directrices de SNPR s'appliquent à certains programmes fédéraux de financement de partenariats de recherche impliquant des partenaires du secteur privé, sous l'égide d'organismes comme le CRSNG, les IRSC et le CRSH. Les candidats doivent soumettre un formulaire d'évaluation des risques évaluant les risques liés à leur domaine de recherche (p. ex., technologies sensibles) et à leurs organisations partenaires (y compris les groupes industriels ou les consortiums), ainsi qu'un plan d'atténuation des risques personnalisé. Les organismes subventionnaires examinent ces évaluations à l'interne à l'aide de renseignements de sources ouvertes et transmettent les cas à risque élevé au Centre de sécurité de la recherche de Sécurité publique Canada pour une évaluation plus approfondie. En cas de préoccupations liées à la sécurité nationale, les décisions de financement peuvent être retardées jusqu'à 10 semaines et des mesures d'atténuation deviennent obligatoires. La SNPR met l'accent sur la non-discrimination dans les évaluations des risques et complète la Politique sur la recherche sur les technologies sensibles et les affiliations préoccupantes (PRAC), qui traite des risques liés aux affiliations à des organisations de recherche à risque élevé. Des ressources pour la diligence raisonnable sont disponibles sur le portail « Protégez votre recherche », tandis que les rapports annuels suivent les résultats de la mise en œuvre de SNPR. Les candidats doivent confirmer la conformité au plan d'atténuation lors de la présentation de leur demande de subvention, et l'obtention d'un financement conditionnel peut nécessiter des réunions post-évaluation pour répondre aux préoccupations en matière de sécurité.²³

COLLECTE ET COLLABORATION DE RENSEIGNEMENTS DE SOURCES OUVERTES

Dans la section 1, le formulaire d'évaluation des risques recense les recherches menées dans les secteurs suivants : énergie et services publics, eau, finance, sécurité, alimentation, industrie manufacturière, transports, technologies de l'information et de la communication, administration publique et santé. Cette identification sectorielle générale est complétée par la liste des « domaines de recherche technologique sensibles », qui comprend la fabrication de pointe, l'intelligence artificielle, l'informatique

²³Voir « Orientations inter-organismes sur les Lignes directrices de sécurité nationale pour les partenariats de recherche (NSGRP) » : https://www.nserc-crsng.gc.ca/InterAgency-Interorganismes/RS-SR/nsgrp-ldsnpr_fra.asp

quantique et d'autres technologies.²⁴ Ces secteurs représentent une grande partie de l'activité de recherche universitaire au Canada. De plus, les personnes qui travaillent avec des données personnelles, notamment les renseignements relatifs aux éléments suivants : âge ; culture ; handicap ; éducation ; origine ethnique ; expression et identité de genre ; statut d'immigrant et de nouvel arrivant ; identité autochtone ; langue ; neurodiversité ; statut/responsabilité parentale ; lieu d'origine ; religion ; race ; orientation sexuelle ; statut socioéconomique ; groupe sanguin ; empreintes digitales ; antécédents médicaux, criminels ou professionnels ; transactions financières ; et adresse du domicile.

De nombreux chercheurs travaillant au Canada avec des partenaires internationaux peuvent être concernés par cette approche. L'article 2 exige des chercheurs qu'ils « connaissent leur organisation partenaire ». Cela leur confère la responsabilité d'« évaluer si leur(s) organisation(s) partenaire(s) pourraient présenter un risque pour la sécurité nationale ». Les moyens et les mesures de cette évaluation ne sont pas précisés, mais une liste d'établissements de recherche avec lesquels la recherche « ne sera pas financée » est fournie.²⁵ Il y a 8 institutions de recherche en Russie et 98 institutions de recherche en Chine sur cette liste.

Le formulaire d'évaluation des risques demande : « Existe-t-il des indices indiquant que votre ou vos organisations partenaires pourraient être soumises à l'influence, à l'ingérence ou au contrôle d'un gouvernement étranger ? » Si les chercheurs travaillent avec des collègues de Harvard ou de Columbia, les chercheurs canadiens seraient contraints de répondre « Oui », à condition d'avoir suivi l'actualité et lu des documents PDF partagés discrètement par l'administration de Harvard. Bien entendu, diverses juridictions canadiennes, comme l'Ontario et l'Alberta, pourraient également être tenues de soumettre les chercheurs à l'influence, à l'ingérence ou au contrôle d'un gouvernement étranger.

L'identification des risques dans la section 3 suppose donc que les chercheurs soient capables de reconnaître un risque lorsqu'ils le perçoivent. Avec une limite de 4 800 mots, les chercheurs doivent rendre compte des risques pour la sécurité

Le formulaire d'évaluation des risques pose la question suivante : « Existe-t-il des indices laissant penser que votre ou vos organisations partenaires pourraient être soumises à l'influence, à l'ingérence ou au contrôle d'un gouvernement étranger ? Si les chercheurs travaillent avec des collègues de Harvard ou de Columbia, les chercheurs canadiens seraient obligés de répondre « Oui ».

²⁴ Voir <https://science.gc.ca/site/science/fr/protegez-votre-recherche/lignes-directrices-outils-pour-mise-oeuvre-securite-recherche/recherche-technologies-sensibles-affiliations-preoccupantes/domaines-recherche-technologies-sensibles>.

²⁵ Voir <https://science.gc.ca/site/science/fr/protegez-votre-recherche/lignes-directrices-outils-pour-mise-oeuvre-securite-recherche/recherche-technologies-sensibles-affiliations-preoccupantes/organisations-recherche-nommees>.

nationale que représentent leurs collaborations internationales. « Sensibiliser à la sécurité de la recherche et renforcer les capacités de votre équipe de recherche » représente également une charge importante pour les chercheurs. Une équipe du partenariat INKE développe actuellement la Trousse de la recherche et de la sécurité d'information (Research and Information Security Kit, RISK) afin de combler cette lacune dans le soutien au renforcement des capacités au sein des équipes de recherche.²⁶

Le paysage de la sécurité de la recherche au Canada est façonné par les menaces croissantes liées à l'espionnage étranger, aux tensions géopolitiques et à la politisation du milieu universitaire, alimentée par son secteur des technologies de pointe et ses valeurs démocratiques. Le gouvernement fédéral a instauré des lignes directrices plus strictes pour protéger la recherche sensible et encadrer les collaborations internationales, notamment avec des pays comme la Chine, la Russie et l'Iran, en raison des inquiétudes liées aux technologies à double usage et aux risques pour la sécurité nationale. Cependant, ces mesures ont créé de l'incertitude pour les chercheurs qui naviguent au sein de partenariats mondiaux tout en préservant la liberté académique. Les tensions entre les États-Unis et le Canada, notamment les avertissements aux voyageurs pour les chercheurs vulnérables et la militarisation des mesures d'immigration, mettent en évidence les vulnérabilités de l'économie du savoir, où les idées elles-mêmes peuvent être soumises à un contrôle réglementaire ou idéologique dans un climat politique changeant.

Pour relever ces défis, le Canada a mis en place des cadres comme les LDSNPR et le Centre de sécurité de la recherche financé à hauteur de 12,6 millions de dollars afin d'atténuer les risques d'ingérence étrangère, de vol de propriété intellectuelle et de transferts de technologie non autorisés. Ces lignes directrices mettent l'accent sur la diligence raisonnable dans les partenariats, exigeant des chercheurs qu'ils évaluent les risques potentiels pour la sécurité. Les chercheurs doivent évaluer les liens avec les institutions contrôlées par l'État, en particulier dans le cas des technologies à double usage, au moyen d'outils comme le Formulaire d'évaluation des risques de six pages. Ce formulaire évalue les collaborations en fonction des secteurs (p. ex., IA, informatique quantique) et de la vulnérabilité des organisations partenaires à l'influence étrangère. Bien que le Canada vise à favoriser une innovation sûre sans entraver la collaboration universitaire, les chercheurs doivent faire face à des difficultés supplémentaires pour comprendre l'évolution de la réglementation et assurer le respect des cadres juridiques. Trouver un équilibre entre la recherche ouverte et la sécurité demeure un défi majeur, alors que l'instabilité mondiale

²⁶Voir le kit de recherche et de sécurité de l'information : <https://www.researchsecuritypolicy.com/>.

remodelle les écosystèmes de recherche, exigeant une vigilance face aux menaces externes et à la politisation interne des universités.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

1. Renseignements généraux sur la sécurité de la recherche :
<https://science.gc.ca/site/science/fr/protegez-votre-recherche/renseignements-generaux-securite-recherche>.
2. Lignes directrices et outils pour la mise en œuvre de la sécurité de la recherche :
<https://science.gc.ca/site/science/fr/protegez-votre-recherche/lignes-directrices-outils-pour-mise-oeuvre-securite-recherche>.
3. Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche :
[https://science.gc.ca/site/science/fr/protegez-votre-recherche/lignes-directrices-securite-nationale-pour-partenariats-recherche](https://science.gc.ca/site/science/fr/protegez-votre-recherche/lignes-directrices-outils-pour-mise-oeuvre-securite-recherche/lignes-directrices-securite-nationale-pour-partenariats-recherche).